

LA CANICULE FINIT D'AFFAMER LES ABEILLES

« Les abeilles ne récoltent rien ! Dans les ruches, il n'y a pas à manger, les apiculteurs sont obligés de les nourrir avec du sirop car elles risquent de mourir de faim. » **Alerte lancée hier par Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modéf).**

LA SNCF MONTRE LA VOIE

La SNCF s'engage à neutraliser ses émissions de gaz à effet de serre et de particules fines et à atteindre un objectif « zéro déchet » d'ici à 2035.

Une planète et des hommes

JUSTICE

Total mis en demeure de revoir ses devoirs

S'appuyant sur la loi sur le devoir de vigilance des multinationales, six organisations françaises et ougandaises exigent du pétrolier qu'il apporte des précisions sur ses actions en Ouganda. Une première.

Cela lui pendait au nez depuis un moment. La semaine dernière, déjà, quatorze collectivités locales françaises mettaient en demeure Total « d'agir plus pour le climat ». Hier, les Amis de la Terre, l'association Survie et quatre ONG ougandaises en ont rajouté une couche. Se saisissant de la loi sur le devoir de vigilance des multinationales adoptée en 2017, les organisations exigent de la major qu'elle précise et applique le plan de vigilance censé encadrer un projet d'extraction pétrolière qu'elle envisage en Ouganda. Une première en France. « Total va devoir combler les défaillances de son plan actuel, qui ne comprend aucune identification des risques ni mesures spécifiques concernant ses activités en Ouganda », précise Juliette Renaud, des Amis de la Terre.

« Des milliers de personnes privées à leurs moyens de subsistance »

Pour rappel, cette loi, obtenue de haute lutte par les ONG, demande dorénavant aux sociétés mères de présenter, chaque année, une cartographie des risques et de leurs actions entreprises via leurs filiales à l'étranger, ainsi que des procédures d'évaluation régulières sur la situation. Elle les oblige, par ailleurs, à remédier à tout risque touchant les populations et l'environnement. Or, en Ouganda, Total paraît très loin du compte, à entendre Dickens Kamugisha, directeur d'Afiego, une ONG locale : « La situation sur le terrain est dramatique, avec des milliers de personnes déjà privées d'accès à leurs moyens de subsistance, et des dizaines de milliers d'autres bientôt affectées », accuse le militant. Elles vont être expropriées de leurs terres, en retour de compensations qui ne correspondent à rien. Pis, elles n'ont toujours pas reçu le moindre argent. « Le plus difficile dans tout cela, poursuit-il, c'est qu'en attendant un hypothétique dédommagement, elles n'ont déjà plus le droit de cultiver leurs terres. » À la clé, des problèmes de famine d'ores et déjà criants. Côté environnement, le lac Albert, le Nil blanc, mais aussi le parc national Murchison Falls ont de fortes chances d'être également affectés par cette course folle au pétrole, dénoncent encore les ONG. « Total reste le symbole



« Nous sommes face au plus gros projet jamais mis sur pied en Ouganda. » On estime la production à environ 200 000 barils par jour. Monitor Publications LTD/SIPA/AP photo

de la Françafrique », résume Pauline Tétillon, coprésidente de Survie.

Seulement voilà : pour le pétrolier, le jeu semble en valoir la chandelle. Qu'importent les belles promesses ou les résolutions. « Nous sommes face au plus gros projet jamais mis sur pied en Ouganda », reprend Dickens Kamugisha. « On parle d'une production d'environ 200 000 barils par jour.

Du coup, le gouvernement explique que nous sommes gagnants sur toute la ligne puisque notre pays touchera 80 % des bénéfices et les compagnies pétrolières le reste. On n'en sait pas plus. » Sur place, quoi qu'il en soit, la réalité de la major est la suivante. Via sa filiale Total Ouganda,

elle détient trois des quatre licences délivrées par le gouvernement ougandais. Six champs pétroliers seront ainsi exploités, soit 419 puits répartis sur 34 plateformes se trouvant pour la plupart dans le parc naturel Murchison Falls. Outre l'extraction, il est aussi prévu la construction d'une usine en lieu et place d'un village proche du parc. Reste un dernier élément, et non des moindres : la construction d'un oléoduc de plus de 1 445 km partant du lac Albert, qui traversera l'Ouganda, puis la Tanzanie, avant d'atteindre le port de Tanga, au bord de l'océan Indien. « Ce sera le plus long pipeline de pétrole brut chauffé au monde, s'est félicité Total », souligne, en souriant jaune, Juliette Renaud.

En attendant, le pétrolier va devoir répondre de ses actions. La mise en demeure est effective depuis lundi. « Il reste trois mois au groupe pour procéder à des modifications et avancer des précisions sur son plan de vigilance. Passé cette date, nous serons en mesure de porter l'affaire devant le juge des référés », insiste Julie Gonidec, avocate et partie prenante. Trois mois qui semblent longs à Dickens Kamugisha. « Il est très difficile pour nous de défendre les droits des populations. Notre système judiciaire ne nous permet pas de nous opposer à un géant comme Total. Les recours que nous avons déposés contre l'État et d'autres compagnies pétrolières n'aboutissent jamais. Tous nos espoirs reposent dorénavant sur la justice française. »

« LES BUREAUX DE DOUZE ONG OUGANDAISES ONT ÉTÉ ATTAQUÉS, SOUVENT LA NUIT, PAR DES POLICIERS. »

DICKENS KAMUGISHA